

FORMATION PASSERELLE VTC VERS TAXI PROGRAMME

I – PREPARATION A L'EPREUVE THEORIQUE

Durée : 25h00

1 - RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES (T3P)

Rappel des connaissances

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues ;
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers ;
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules ;
- Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue ;
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels ;
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes ;
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré ;
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule ;
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours ;
- Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite ;
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande ;
- Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé ;
- Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.
- Connaître les comportements constituant des infractions à caractère sexuel et/ ou sexiste (outrage sexiste, agression sexuelle, harcèlement sexuel, viol)
- Connaître les discriminations listées à l'article 225-1 du code pénal ainsi que les peines encourues
- Connaître les acteurs au service de la prévention en matière de violences sexuelles et sexistes et les acteurs au service de la prévention et de la lutte contre les discriminations : identification des



acteurs mobilisables, en fonction des situations rencontrées, et, le cas échéant, des bons réflexes à mobiliser.

6 - CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET LA REGLEMENTATION LOCALE.

- Les grands axes
- Les lieux touristiques
- La réglementation locale et les arrêtés préfectoraux du département de l'exercice
- Texte concernant le Transport Assis Professionnalisé (ou transport de malades assis) vient compléter le vivier des connaissances nécessaires pour cette 6ème épreuve théorique
- Les grandes administrations et hôpitaux

7 - REGLEMENTATION NATIONALE DE L'ACTIVITE TAXI AINSI QUE SUR LA GESTION PROPRE A CETTE ACTIVITE.

- Connaître le fonctionnement des équipement spéciaux obligatoires et du terminal de paiement électronique.
- Connaître l'articulation entre réglementation nationales et locales.
- Connaître les règles de tarification d'une course de taxi
- Connaître les activités complémentaires ouvertes aux taxis : services réguliers de transport assis professionnalisé.
- Connaître les particularités liées au régime des autorisations de stationnement de taxi (ADS).
- Savoir appliquer les règles de détaxation partielle de la taxe intérieure sur la consommation et les produits énergétiques (TICPE).

II - PREPARATION A L'EPREUVE PRATIQUE

- Conduite et Sécurité
Conduite en sécurité et respect du code de la route
Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers
Prise en charge et dépose des clients et leurs bagages
- Relation client
Présentation générale et attitudes
Accueil, comportement durant le parcours et prise en charge
Vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation
- Construction du parcours et accompagnement touristique
Elaboration et suivi du parcours



Délivrance d'informations touristiques et pratiques

- Facturation et utilisation des équipements spéciaux
Utilisation du compteur horokilométrique
Sélection du tarif approprié
Etablissement de la facturation y compris avec les suppléments
Utilisation du terminal de paiement électronique

LES PRE REQUIS :

Pour la formation	Pour obtenir votre carte professionnelle suite de l'obtention de l'examen
<ul style="list-style-type: none"> - Savoir lire et écrire le Français - Etre titulaire d'un permis de conduire non probatoire - Etre titulaire du certificat de capacité de VTC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir réussi votre examen de chauffeur de taxi (théorie & pratique) - Etre en bonne condition physique et avoir obtenu votre attestation préfectorale à la conduite - Avoir un casier judiciaire B2 vierge - Etre titulaire d'un permis de conduire non probatoire - Etre en possession d'une attestation de formation au premier secours de moins de 5 ans.
<p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire préalable à la formation - Quizz réguliers et intermédiaires aux différents modules - Questionnaire de fin de formation 	